



Séance du 24 octobre 2022

Nombre de membres en exercice : 27**Date de la convocation : 17 octobre 2022****Date affichage : 02 novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes MM M. JACOBBERGER – B. PY – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. AMAROT-HOUSSARD - G. SALVI – C. LAMBOLEY - T. SCHLUMBERGER – M. FAIVRE – A. IPPONICH - M. HEQUET – P.E. PHEULPIN

Pouvoirs : V. TRARI MEDJOUÏ a donné pouvoir à B. PY

Excusés : T. SEGUIN – Y. TESTON – S. TETOT – S. LAMBERT – O. HOULLON

Absents : C. HOTTINGER – R. KIFFER – P. PARISOT – D. RANOUX – M. STEVENOT – B. GRANDJEAN – Q. COUVREUR

Mme Béatrice PY a été désignée secrétaire de séance.

DCM 2022/10/82

Création d'un comité consultatif – Les défis environnementaux

Madame le Maire expose avoir été sollicitée par des habitants afin de rechercher des leviers pour agir concrètement et localement et répondre ainsi aux défis environnementaux.

Pour rappel, conformément à l'article 9 du règlement intérieur, « le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil. Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal désigné par le maire.

Sur proposition du maire, le Conseil Municipal fixe la composition de chaque comité.

Il vous est donc proposé de créer un comité consultatif sur le sujet.

Pour information, les habitants souhaitant y participer sont : Sylvie RIETH, Elsa BRONNER, Louis DUPONT DE DINECHIN, Hervé FLEURANCE et Robin ROUX.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer un comité consultatif sur les défis environnementaux comme suit :
 - o Membres du Conseil Municipal : Messieurs Alain IPPONICH et Michel JACOBBERGER et Madame PY Béatrice
 - o Membres désignés : Mesdames Sylvie RIETH et Elsa BRONNER, et Messieurs Louis DUPONT DE DINECHIN, Hervé FLEURANCE et Robin ROUX.
- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE